

RÈGLEMENT ET INFORMATIONS DU COSPLAY POLYMANGA 2010

LA PRÉINSCRIPTION

1. Date limite de préinscriptions

Les préinscriptions au concours de Cosplay du salon POLYMANGA 2010 se dérouleront du 15 au 28 mars 2010 uniquement à l'adresse suivante : ***polycosplay2010@bullejapon.fr***.

Les inscriptions envoyées au-delà de cette date ne seront pas prises en compte et aucune réclamation ne sera possible.

FORMULAIRE COSPLAY INDIVIDUEL (à recopier dans le mail)

Nom :

Prénom :

Pseudo :

Age :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Nationalité :

Catégorie :

Nom de la série :

Personnage cosplayé :

Durée approximative du cosplay :

Fichier d'accompagnement : Oui Non

Type d'envoi du fichier d'accompagnement : Lien ou pièce jointe par mail

A envoyer avant le 28 mars 2010

Observations techniques (démarrage de la musique avant d'entrer en scène, une fois sur scène...) :

Description du costume :

Ce que vous avez réalisé par vous même :

Ce que vous avez acheté :

Ce que vous avez customisé :

Possession d'arme(s) : Oui Non

Description détaillée et matériaux utilisés pour fabriquer les armes (soumis à validation) :

S'agit-il de votre premier concours de cosplay ? Oui Non

Je souhaite participer à l'EuroCosplay dont la finale aura lieu à Londres le 29 octobre 2010 (si je suis retenu(e)) :

Oui Non

Observations globales ou questions ?

Formulaire groupe sur la page suivante...

FORMULAIRE COSPLAY GROUPE (à recopier dans le mail)

Chef de groupe

Nom :

Prénom :

Pseudo :

Age :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Nombre de participants (chef inclus)

Noms et prénoms de tous les participants :

Catégorie :

Nom de la série :

Personnages cosplayés :

Durée approximative du cosplay :

Fichier d'accompagnement : Oui Non

Type d'envoi du fichier d'accompagnement : Lien ou pièce jointe par mail

A envoyer avant le 28 mars 2010

Observations techniques (démarrage de la musique avant d'entrer en scène, une fois sur scène...) :

Description du costume :

Ce que vous avez réalisé par vous même :

Ce que vous avez acheté :

Ce que vous avez customisé :

Possession d'arme(s) : Oui Non

Description détaillée et matériaux utilisés pour fabriquer les armes (soumis à validation) :

S'agit-il de votre premier concours de cosplay ? Oui Non

Observations globales ou questions ?

2. Cosplay Groupe

Vous devez désigner un chef de groupe qui s'occupera de l'inscription et qui devra faire passer toutes les informations à son groupe.

3. Règles et limites d'inscription

Vous pouvez vous inscrire à un seul concours par jour. Si vous décidez de faire le concours individuel et groupe, cela ne pourra être possible qu'avec 2 costumes différents.

4. Catégories autorisées

- Animes et mangas asiatiques
- Dessins animés et BD européens
- Dessins animés et comics américains
- Jeux vidéo
- Asian Music
- Films asiatiques
- Films étrangers
- Sentai ou Metal Hero

!-- Si votre costume fait partie d'une autre catégorie de type : mode, gothic lolita, fanarts, theme du Japon, romans, contes... il sera soumis à validation par l'équipe. Si vous avez un doute, vous pouvez nous envoyer dès maintenant un mail à l'adresse suivante : polycosplay2010@bullejapon.fr. **--!**

5. Nombre limite de participants

Le nombre de participants doit entrer dans un créneau horaire imparti.

BulleJapon se réserve donc le droit de refuser une inscription :

- si le nombre de participants maximum est atteint,
- si un personnage d'une série est représentée plus de deux fois dans toutes catégories confondues (il ne pourra donc pas y avoir 3 Yuna, ou 3 Naruto par exemple...),
- si une série est représentée plus de deux fois dans toutes les autres catégories (il ne peut pas y avoir 3 One Piece, ou 3 FMA par exemple...).

6. Fichiers média

A. Image du personnage cosplayé

Une image du personnage cosplayé doit être obligatoirement jointe à l'inscription soit via la plateforme soit à l'adresse polycosplay2010@bullejapon.fr (AVEC VOTRE NOM ET PRENOM + LE NOM DU COSPLAY). Si au-delà de 7 jours après l'inscription, l'image n'a toujours pas été envoyée, BulleJapon se réserve le droit d'annuler votre inscription sans mise en place dans la liste d'attente.

B. Fichier d'accompagnement audio et vidéo

Vous pouvez joindre un fichier d'accompagnement audio ou vidéo lors de votre inscription en l'uploadant sur un serveur ftp personnel (free, orange, ...) ou par un système de direct download (megaupload, rapidshare...) ou encore via mail à l'adresse polycosplay2010@bullejapon.fr (AVEC VOTRE NOM ET PRENOM + LE NOM DU COSPLAY). Ce fichier peut-être également apporté sur place lors de la confirmation de l'inscription mais nous privilégions l'envoi AVANT la date limite... En cas de problèmes avec le fichier média le jour J, aucune plainte ne pourra être prise en compte.

Les types de fichiers autorisés sont :

- mp3, wav, ogg
- CD Audio
- vidéo .avi, .mpg, .mp4

BulleJapon se réserve le droit de refuser tout autre type de support. Si le fichier d'accompagnement ne convient pas, votre inscription ne sera cependant ni annulée ni mise en file d'attente.

NB : Un lien vers un fichier Youtube, Dailymotion ou tout autre streaming sera considéré comme un support refusé. Vous devez le direct possesseur du support média (vidéo, audio...).

7. Durée de passage sur scène

Votre passage sur scène est limité à :

- 1 minute maximum pour le Cosplay individuel SANS PRESTATION
- 1 minutes 30 maximum pour le Cosplay individuel AVEC PRESTATION
- 2 minutes pour les participants à l'EuroCosplay (voir le règlement de l'EuroCosplay)
- 3 minutes maximum pour le Cosplay groupe.

!-- Ces temps de passage sont donnés à titre indicatif et représente un temps de passage maximal. Vous n'êtes donc pas obligés de rester 2 minutes sur scène si votre prestation prévue ne dure qu'1m30 que vous soyez un individuel ou un groupe. **--!**

8. Les interdictions

Voici la liste des interdictions qui entraîneront une disqualification immédiate si elles ne sont pas respectées :

- Les costumes achetés : seuls sont acceptés les costumes réalisés par vous-même (et/ou avec l'aide de votre entourage) et présentant un intérêt artistique.

Si vous avez un doute sur un costume customisé, envoyez-nous un mail à polycosplay2010@bullejapon.fr.

Pour des raisons de sécurité, tous les objets suivants seront interdits :

- Armes blanches, armes à feu, armes incendiaires, liquides inflammables, les objets de types feux d'artifices, produisant des flammes ou des étincelles.

Si vous possédez toutes autres armes confectionnées par vos soins, merci de bien les décrire dans la rubrique appropriée lors de votre préinscription car elles seront soumises à validation par le responsable Cosplay et le responsable du salon. Et comme toujours si vous avez un doute, envoyez-nous un mail à polycosplay2010@bullejapon.fr.

- Les projections d'objets (paillettes, confettis, bouts de papier...) quels qu'ils soient sont également interdits.

8. Confirmation de pré-inscription

Nous vous tiendrons régulièrement informé du statut de votre inscription via notre plateforme ou par mail. Nous vous indiquerons également via mail les horaires définitifs ainsi que toutes les informations concernant les différents concours de Cosplay.

LA CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION SUR PLACE

1. Confirmation au stand BulleJapon

Afin de pouvoir effectuer votre passage sur scène, vous devez impérativement passer au stand BulleJapon afin de confirmer votre présence et de ce fait votre inscription. C'est à ce moment que nous vérifierons avec vous votre inscription, votre support média, vos accessoires et que nous vous confirmerons tous les éléments indispensables avant votre passage sur scène (vestiaires, heures et point de rendez-vous, ordre approximatif de passage...).

2. Heure de rendez-vous

Vous devez être présent sur le point de rendez-vous au moins 30 minutes avant le début du concours de Cosplay.

3. Ordre de passage

L'ordre de passage définitif vous sera donné au moins 20 minutes avant le début du concours de Cosplay. Merci de respecter votre placement dans la file.

LE PASSAGE SUR SCÈNE

1. Les interdictions

Nous vous rappelons encore une fois que vous ne pouvez projeter aucun objet sur scène (paillettes, confettis, bouts de papier...) et que votre arme a dû être soumise en pré-convention ainsi que lors de votre confirmation sur notre stand.

Vous ne pouvez également pas dépasser le temps de passage sur scène (au delà de 15 secondes), puisque ceci entraînera une disqualification immédiate.

2. Fin de votre passage sur scène

Une fois votre prestation finie (défilé ou sketch), nous vous demandons de rester quelques secondes sur scène afin que le public puisse vous prendre en photo sur des poses fixes (à droite, au milieu et à gauche de la scène).

N'oubliez pas de faire un petit tour devant notre jury afin qu'ils puissent regarder votre costume de plus près. Le présentateur vous indiquera quand vous pouvez quitter la scène.

3. Droit à l'image

Adhérents à ce présent règlement, les participants acceptent toute exploitation photographique, filmique et sonore pendant et après la convention.

LA DELIBERATION DU JURY

1. Les critères de notation

Les jurys choisis par nos soins vous jugeront sur votre :

- Costume : qualité du costume, ressemblance avec le personnage, impression personnelle du jury
- Prestation scénique : qualité de la prestation, comportement du personnage, originalité, impression personnelle du jury.

LA REMISE DES PRIX

Selon le salon, la remise des prix peut être différente, ces indications vous seront donc données le jour-même (horaires, lots...).